

« JE SUIS UNIQUE, COMME TOI! »

– Dates importantes –

DATES IMPORTANTES 2022-2023 (À CONSERVER)

Journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire :

- 3 octobre 2022
- 21 octobre 2022
- 17 et 18 novembre 2022
- 9 janvier 2023
- 27 janvier 2023 (journée pédagogique flottante)
- 10 février 2023
- 31 mars 2023
- 21 avril 2023 (journée à libérer en cas de fermeture pour force majeure)
- 5 mai 2023 (journée à libérer en cas de fermeture pour force majeure)
- 19 mai 2023
- 2 juin 2023 (journée pédagogique flottante)
- 26-27-28 juin 2023

PHOTO SCOLAIRE : 26 OCTOBRE 2022



RAPPEL IMPORTANT - ACCÈS DANS LES CLASSES APRÈS LES HEURES DE COURS

Toujours dans un souci de sécurité et afin de responsabiliser nos élèves, nous tenons à vous informer qu'il est impossible pour un élève de récupérer un devoir ou un vêtement quelconque oublié après les heures de classe ou lorsque l'enseignant a quitté son local.

En effet, en fin de journée, chaque enseignant doit verrouiller la porte de sa classe. Votre appui, tout comme celui du personnel, est nécessaire afin de faire prendre conscience aux élèves l'importance d'apporter le matériel nécessaire.

Nous vous invitons à revoir avec votre enfant le code de vie et le signer si ce n'est déjà fait. Merci!

PREMIÈRE COMMUNICATION

Il y aura une première communication qui vous sera remise le 14 octobre 2022 pour les élèves de maternelle à la 5^e année. Pour les 6^e année, celle-ci sera disponible le 16 novembre prochain.

De plus, il est important de spécifier que la première communication sera disponible sur le Portail.

ACCUEIL EN CAS DE PLUIE

Lorsqu'il pleut de façon importante, l'accueil des élèves se fait à l'intérieur. Votre enfant doit alors entrer dans l'école par la porte habituelle et se rendre dans son local de classe. Des surveillants circuleront dans l'école pour assurer la sécurité des élèves.

APRÈS L'AUTOMNE, L'HIVER!

En attendant la belle neige, nous sommes à planifier nos activités extérieures. Si vous avez des patins à glace ou des bottes de ski de fond (classique) qui ne vous servent plus, il est possible de communiquer avec les enseignants en éducation physique. Ils sauront leur donner une seconde vie. Merci!

État de compte service de garde

Vous pouvez consulter en tout temps votre état de compte sur le portail parent. Les frais de garde sont payables avant l'utilisation du service, soit minimum une semaine à l'avance. Au besoin, consulter le calendrier de paiements reçu en début d'année. Merci de votre collaboration.

Nous vous souhaitons un très beau mois d'octobre!

Maxim Pilote
Directeur

Alexandra Therrien
Directrice adjointe